

mètres, alors que cette distance est de 2/4 chez le premier. Il en est de même à la mâchoire inférieure. Le palais est relativement plus long chez le *M. arctoides* type et dépasse notablement en arrière les dernières molaires, tandis qu'il est à peine de niveau avec elles chez l'autre individu. Enfin les régions mastoïdiennes sont aplaties et rugueuses chez l'exemplaire de M. Harmand; elles sont, au contraire, globuleuses et fortement renflées chez le spécimen de Diard.

SUR LES VARIATIONS DE PELAGE
DU *PUTORIUS AURIVENTER* (HODGSON) DU SUD DE LA CHINE,
PAR M. E. TROUËSSART.

On sait que la Belette et l'Hermine d'Europe deviennent, pendant l'hiver, la première entièrement blanche, la seconde blanche en conservant l'extrémité de la queue noire. Les petites espèces du genre *Putorius* (Cuvier) qui remplacent ces deux espèces dans les régions montagneuses du Sud-Est de l'Asie, et qui s'élèvent, dans la chaîne de l'Himalaya, jusqu'à la limite des neiges éternelles, ne semblent pas subir un changement de pelage aussi marqué. Cependant elles présentent, dans leurs teintes, des variations considérables et qui pourraient induire en erreur, en faisant croire à l'existence de plusieurs espèces.

Tel est le cas notamment pour le *Putorius auriventer* (vel «*cathia*») d'Hodgson, espèce du Nord de l'Inde, à laquelle je rapporte des exemplaires reçus par le Muséum, en 1874, de l'abbé Armand David, et qui proviennent du Fou-Kien (Chine S.-E.), et d'autres spécimens envoyés plus récemment par M^r Biet de Ta-tsién-lou, dans le Setchouen (Chine S.-O.).

Les premiers, qui correspondent bien à la description du *Putorius auriventer* d'Hodgson (*P. cathia*, Blanford), présentent les caractères suivants :

1. Taille d'une petite Hermine. Dessus d'un brun marron uniforme s'étendant sur les deux faces de la queue. Dessous du corps d'un jaune orangé, cette teinte *nettement séparée* de la couleur foncée du dos. La partie externe des pattes jusqu'aux doigts est de la couleur foncée du dos. La lèvre supérieure et la mâchoire inférieure sont blanches. La queue est assez touffue, unicolore. — Les deux spécimens que possède le Muséum présentent les dimensions suivantes : tête et corps, 270 et 290 millimètres; queue (sans la touffe terminale), 130 et 160 millimètres; pied postérieur (sans les ongles), 45 millimètres.

Habitat : Koaten, dans le Fou-Kien occidental (A. David, 1874).

Je considère ces deux exemplaires comme représentant le *pelage d'été* de l'espèce. — Le pelage que je vais décrire, d'après les spécimens du Setchouen, représenterait au contraire le *pelage d'hiver*, que j'avais considéré

d'abord comme assez distinct pour caractériser une espèce ou race particulière (*P. dorsalis*):

2. Taille un peu supérieure à celle de la Belette. Dessus brun clair passant au gris fauve sur les flancs avec une ligne dorsale étroite (de 5 millimètres environ) d'un brun foncé, s'étalant sur le museau qu'elle recouvre en entier. Dessous d'un jaune orangé, plus vif à la gorge. Ces teintes se fondent insensiblement de manière qu'il n'y a pas de démarcation bien nette entre le brun du dos et le gris des flancs, pas plus qu'entre ce gris et le jaune du ventre. Les lèvres et les pattes sont grises avec les doigts blancs; la partie externe des quatre membres est d'un gris foncé. La queue est peu touffue, unicolore. — Tête et corps, 230 millimètres; queue, 120 millimètres; pied postérieur, 30 millimètres. — *Habitat* : Ta-tsien-lou (Setchouen).

Des trois exemplaires envoyés par M^{sr} Biet, un seul correspond à la description qui précède. Le second se rapproche déjà plus du *Putorius auriventer* : le dos est d'un brun uniforme sans ligne dorsale distincte, mais les pieds sont blancs, la taille est un peu plus forte. Le troisième, qui est un jeune, ressemble au second par la couleur du dos, mais présente un peu de jaune sur la face externe des pattes. Ces deux derniers spécimens ne permettent pas de séparer le premier du *P. auriventer* type, dont la taille est assez variable (Blanford).

Ces changements de pelage, si différents de ceux qui caractérisent les Belettes et les Hermines de notre pays, rappellent ceux que présentent les Écureuils sud-asiatiques, notamment les *Sciurus caniceps* et *Sc. Prevostii*, variations sur lesquelles M. A. Milne Edwards a appelé précédemment l'attention des naturalistes⁽¹⁾, et qui avaient fait multiplier outre mesure le nombre des espèces de la sous-région Indo-Chinoise, appartenant au genre *Sciurus*.

Relativement à la distribution géographique du *Putorius auriventer* (Hodgs), on voit que cette espèce s'étend vers l'Est beaucoup plus loin qu'on ne l'a supposé jusqu'ici. Hodgson la donne comme habitant le Népaül et le Boutan. Blanford (*Mammals of British India*) dit qu'elle habite toute la chaîne des monts Himalaya, s'étendant à l'Ouest jusqu'à Mussoorie; on la trouve aussi dans l'Assam et les monts Khasiah. M^{sr} Biet l'a trouvée dans le Setchouen, à l'est des monts Yun-Ling, et l'abbé A. David beaucoup plus à l'est encore, dans les hautes montagnes du Fou-Kien, province maritime de la Chine orientale, en face de Formose. On peut s'attendre à la retrouver dans le massif montagneux qui occupe le centre de cette grande île.

(1) A. MILNE EDWARDS, *Note sur l'Écureuil ferrugineux* (*Bull. Soc. Phil.*, 1877, p. 16), et *Recherches sur les Mammifères* (1868-1872).

SUR L'INCUBATION DES CASOARS ÉMEUS À LA MÉNAGERIE DU MUSÉUM

PAR M. A. MILNE EDWARDS.

Les Émeus de la Ménagerie ont commencé leur ponte au mois de janvier, et c'est le 23 du même mois que le mâle, après avoir disposé son nid dans une cabane toujours ouverte, s'est occupé des soins de l'incubation⁽¹⁾. A partir de ce moment, la température s'est maintenue très basse et, pendant le mois de février, la gelée a été continuelle, le thermomètre est descendu plusieurs fois au-dessous de 13 degrés. Le commencement de mars n'a pas été plus chaud et, malgré ces conditions anormales, l'Émeu n'a pas quitté ses œufs, ne prenant presque aucune nourriture et gardant une immobilité à peu près complète. Néanmoins l'éclosion s'est faite dans les délais ordinaires et quatre jeunes ont brisé leur coquille du 19 au 23 mars⁽²⁾. Le mâle en a pris le plus grand soin, ne les laissant sortir de ses plumes que quand la température s'adoucisait⁽³⁾. Cette éducation faite dans des conditions aussi défavorables montre quelle est la force de résistance de ces grands oiseaux australiens.

Au même moment, trois jeunes Émeus nés en 1894 sont restés sans abri et, souvent le matin, leur dos était couvert de neige; ils aimaient coucher en plein air sur le sol, et il a été impossible de les contraindre à rentrer le soir dans leur cabane; ils n'ont cependant pas souffert du froid et aucun d'eux n'a été malade; ils ont aujourd'hui la taille des Émeus adultes.

SUR LE NERF DE LA VOIX CHEZ LES OISEAUX,

PAR M. V. THÉBAULT.

Depuis les travaux de Longet et de Claude Bernard, on admet que le larynx est innervé par le nerf récurrent. Ce fait, démontré chez les Mammifères, a été mis en doute chez les Oiseaux par Couvreur en 1892.

De même que cet auteur, il nous a été permis de voir sur deux Choucas (*Corvus monedula*) que le syrinx reçoit ses nerfs du grand hypoglosse par l'intermédiaire de deux filets, dont l'un, supérieur, descend le long du muscle long trachéal et se rend à un ganglion situé un peu au-dessus du syrinx. L'autre, qui se détache du nerf de la XII^e paire au moment où il croise le pneumogastrique, se porte sur le côté de ce tronc nerveux, vers le milieu du cou, s'en détache et rejoint le ganglion syringien, duquel

(1) Cet Oiseau est né à la Ménagerie en 1870, il est facilement reconnaissable à l'un de ses doigts luxé de naissance.

(2) Deux œufs étaient clairs.

(3) Des photographies projetées au tableau permettent de suivre les progrès rapides du développement de ces jeunes Émeus.